



MAYENNE
communauté

Liste des délibérations examinées

Bureau communautaire du 27 juin 2023

N°	Objet	
1	Marchés publics – Rénovation de la halte fluviale (22TRA08)/ Lot 3 : Maçonnerie/Démolition – Avenant n°1- Autorisation de signature	ADOPTÉE
2	Marchés publics – Rénovation de la halte fluviale (22TRA08)/ Lot 8 : Peinture/Sols souples – Avenant n°2- Autorisation de signature	ADOPTÉE
3	Marchés publics – Rénovation de la halte fluviale (22TRA08)/ Lot 9 : Electricité – Avenant n°1- Autorisation de signature	ADOPTÉE
4	Marchés publics – Rénovation de la halte fluviale (22TRA08)/ Lot 5 : Menuiseries extérieures – Avenant n°4- Autorisation de signature	ADOPTÉE
5	Marchés publics – Réhabilitation d'un bâtiment en maison d'accueil des alternants (22TRA16)/ Lot 3 : Plaquisterie-Plafonds-Isolation – Avenant n°2- Autorisation de signature	ADOPTÉE
6	Marchés publics – Réhabilitation d'un bâtiment en maison d'accueil des alternants (22TRA16)/ Lot 5 : Peinture/Sols souples/Faïence – Avenant n°2- Autorisation de signature	ADOPTÉE
7	Marchés publics – Travaux de rénovation de l'ancienne gare de Mayenne (23TRA04) – MAPA - Autorisation de signature	ADOPTÉE
8	Marchés publics – Accompagnement au transfert des compétences Eau et Assainissement (23SER09) – MAPA - Autorisation de signature	ADOPTÉE
9	Marchés publics – Prestation de broyage et de criblage des déchets verts (23SER07) – MAPA - Autorisation de signature	ADOPTÉE
10	Marchés publics – Fourniture de mobilier et de petit équipement pour la maison des alternants (23FOU14) – MAPA - Autorisation de signature	ADOPTÉE
11	Finances - Immeuble Gendarmerie du Ribay – Renouvellement du bail avec l'Etat	ADOPTÉE
12	CULTURE – Demande de financement Leader	ADOPTÉE
13	Les aides à l'amélioration de l'habitat – OPAH économie d'énergie, accessibilité, lutte contre la dégradation du bâti et renouvellement urbain	ADOPTÉE
14	Aides financières attribuées dans le cadre de la plateforme de la rénovation énergétique « France Rénov »	ADOPTÉE

Liste affichée et mise en ligne le 3 juillet 2023